



Carte grise a mon nom ,pas barré et pas signé

Par **dominium**, le **01/02/2010** à **01:19**

Bonjour, suite à séparation après 19 ans de vie commune (non marié) ont décidé qu'elle gardait les meubles etc et moi la voiture qui est à mon nom, pas de facture à mon nom car véhicule d'occasion acheté à un particulier, mais paiement par chèque de banque à mon nom, puis elle a voulu me la racheter quand j'ai parlé de la vendre et n'ayant pas les fonds de suite nous nous sommes mis d'accord qu'elle me verserait 500€, je lui remettais le véhicule, les clés et leur double, et que je remplissais le certificat de vente mais sans le dater et ne barrant pas, ni signer la carte grise, chose qui devait être faite à la remise des sommes restantes. Hors elle n'a nullement l'intention de payer, mais la carte grise est toujours à mon nom et elle ne peut en aucun cas la faire à son nom sauf de faire un faux. barrée et signée la carte grise à ma place. Ma question est quel sont mes recours pour récupérer les sommes ou récupérer ma voiture sachant que le véhicule est toujours à mon nom et en plus tout p.v. sera à mon nom, et sans que je le sache car je n'ai pu faire le changement d'adresse alors que je vis dans un autre département qu'elle. En vous remerciant d'avance de vos réponses